



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg en Bresse

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2023

Nombre de Membres :

En exercice : 23

Présents : 18

Représentés : 3

Absents : 2

L'an deux mille vingt-trois, le 28 juin et à 20 heures 00, le CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE légalement convoqué le 22 juin 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Renaud DUMAY, Maire

Étaient présents : Renaud DUMAY - Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Matthieu ROLLET - Catherine GUTIERREZ - Christophe BOUQUIN-JAFFRE - Pierrette BROSE - Florence DALLY-DELEGLISE - Cédric BADIN - Françoise DURAND - Julien MONTEIL - Véronique VAILLANT - Arnaud BROYER - Claudette GUSELLA - Gilles LATTARD - Catherine TEDESCHI - Andrée CARRIER - Théo COCHET

Étaient absents excusés : Céline POMMERET CHAUSSIN (pouvoir à Benoit PEIGNÉ) - Fabrice RAPHANEL (pouvoir à Renaud DUMAY) - Fabienne PIRON (pouvoir à Françoise DURAND) - Johan PIOLLET - Jérémy DERMETZ

Secrétaire de séance : Christophe BOUQUIN-JAFFRE

N°2023.06.28.1- Modification des commissions municipales

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DÉCIDE de modifier la composition des commissions communales de la façon suivante :

PRÉCISE que Monsieur le Maire, Renaud DUMAY, est Président de chaque commission

Commission	Nombre de membres	Membres
Culture et Patrimoine	5	Benoît PEIGNÉ, Pierrette BROSE, Andrée CARRIER, Claudette GUSELLA et Christophe BOUQUIN-JAFFRE
Cadre de Vie et Environnement	6	Benoît PEIGNÉ, Théo COCHET, Françoise DURAND, Julien MONTEIL, Fabienne PIRON et Fabrice RAPHANEL
Finances et communication	5	Magalie PEZZOTTA, Andrée CARRIER, Catherine GUTIERREZ, Julien MONTEIL et Benoît PEIGNÉ
Mobilité et Tourisme	5	Magalie PEZZOTTA, Florence DALLY-DELEGLISE, Claudette GUSELLA, Gilles LATTARD et Véronique VAILLANT
Économie Locale, Commerces et Marché	7	Matthieu ROLLET, Cédric BADIN, Arnaud BROYER, Florence DALLY-DELEGLISE, Gilles LATTARD, Fabienne PIRON et Catherine TEDESCHI
Agriculture, Urbanisme, et Travaux	6	Matthieu ROLLET, Cédric BADIN, Jérémy DERMETZ, Catherine GUTIERREZ, Julien MONTEIL et Fabrice RAPHANEL
Scolaire, Péri-Extra Scolaire, Jeunesse et Sport	6	Catherine GUTIERREZ, Cédric BADIN, Claudette GUSELLA, Johan PIOLLET, Catherine TEDESCHI et Véronique VAILLANT
Santé et Social	5	Christophe BOUQUIN-JAFFRE, Pierrette BROSE, Andrée CARRIER, Claudette GUSELLA, et Johan PIOLLET

Vie Associative, Festivités et Salles communale	6	Christophe BOUQUIN-JAFFRE, Françoise DURAND, Gilles LATTARD, Magalie PEZZOTTA, Matthieu ROLLET et Véronique VAILLANT
Prévention et Sécurité	4	Gilles LATTARD, Benoît PEIGNÉ, Johan PIOLLET et Matthieu ROLLET

N°2023.06.28.2- Désignation d'un déontologue pour les élus

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DÉCIDE de nommer le collège de déontologie composé de Monsieur Benoit HAIGRE, Monsieur Patrice RAYMOND et Monsieur Louis MATHEVET BIDINI en qualité de référent déontologue pour les élus de la collectivité pour une durée de trois ans renouvelable par tacite reconduction à partir du 01/06/2023. La nomination pourra prendre fin à la notification de l'une des parties à l'autre par n'importe quel moyen avec un mois de préavis.

FIXE le montant des indemnités de vacation et déplacement à celles prévues par les plafonds disposés dans l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n°2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l' élu local.

FIXE les modalités de saisine et d'examen à celles précisées dans le règlement du collège de déontologie en annexe et sur le site : <https://www.referentdeontologue.fr/>
 Le collège peut aussi être saisi à l'adresse mail : rdeontologue@gmail.com

PERMET au collège de proposer des actions pédagogiques au profit des élus (mise en place de charte de déontologies, de registre de dépôts, de cartographies de risques de probité...) et des actions de sensibilisations à la déontologie.

DIT que les avis sont rendus par écrits au format PDF transmis par email, des éclaircissements peuvent être demandés et apportés par téléphone.

DIT qu'aucun matériel physique n'est à mettre à disposition du collège qui assume ses propres besoins.

PERMET au Maire d'arrêter tout document utile pour les missions exposées dans la présente délibération.

N°2023.06.28.3- Désignation des jurés d'assises par tirage au sort

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

PRECISE qu'après tirage au sort effectué à partir de la liste électorale de la commune de Saint-Didier-sur-Chalaronne, les jurés proposés sont les suivants :

Qualité	Nom	Prénoms
Madame	ALLOIN	Justine
Monsieur	BENMANSOUR	Sofiane
Madame	FRASCHINI	Rita
Monsieur	RUE	Benjamin René
Monsieur	SCHMITT	Christian Pierre Mari Henri
Monsieur	VAILLANT	Julien

N°2023.06.28.4- Adoption d'une charte pour la grainothèque

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE la charte des bonnes pratiques pour la Grainothèque

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2023.06.28.5- Règlement intérieur de la médiathèque

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE le règlement intérieur de la médiathèque

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

2023.06.28.6- Condition de location des jeux en bois

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE les conditions de location des jeux en bois

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2023.06.28.7 – Tarifs des concessions du cimetière communal

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

FIXE les tarifs des emplacements au cimetière de la manière suivante, à compter du 1^{er} juillet 2023 :

CATEGORIE CONCESSION (l : 2,20 m X L : 1 m)	Tarifs
50 ans	500,00 €
30 ans	300,00 €
15 ans	150,00 €
Temporaire (caveau provisoire pour une utilisation au-delà de 30 jours)	50,00 €

Cavurne (l : 1 m X L : 1 m)	Tarifs
50 ans	350,00 €
30 ans	200,00 €
15 ans	100, 00 €

Case Columbarium (l : 42 cm X p : 40 cm X h : 40 cm)	Tarifs
30 ans	500,00 €
15 ans	250,00 €
10 ans	150,00€

Jardin du souvenir	Tarifs
Dispersion et inscription sur le registre en mairie en présence de la police municipale ou d'un élu	15,00 €
Plaque : fourniture et pose La municipalité prendra en charge la gravure et le pose de la plaque sur la colonne du souvenir. Toutefois, l'implantation de cette plaque n'est pas obligatoire et sera effectuée sur simple demande	Gratuit

PRÉCISE qu'un tiers du montant des concessions, des cases columbariums et des cavurne est réservé au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Didier-sur-Chalaronne.

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2023.06.28.8 – Signature d'une convention avec la société Alpes Vélo pour l'organisation du Tour de l'avenir 2023

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE la convention avec la société Alpes Vélo pour l'organisation du Tour de l'avenir 2023

PRECISE qu'une participation financière à hauteur de 4 000 € sera versée à Alpes Vélo

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2023.06.28.9 – Avis projet ICPE- Société BRESSOR

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DONNE un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société BRESSOR à Grièges.

N°2023.06.28.10 – Proposition de transfert de propriété au profit du Département du tènement du collège « Bel Air »

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

15 votes Contre (Théo COCHET, Cédric BADIN, Pierrette BROUSSE, Arnaud BROYER, Christophe BOUQUIN-JAFFRE, Florence DALLY-DELEGLISE, Claudette GUSELLA, Catherine GUTTIEREZ, Gilles LATTARD, Julien MONTEIL, Benoît PEIGNE, Céline POMMERET-CHAUSSIN, Matthieu ROLLET, Catherine TEDESCHI, Véronique VAILLANT)

3 Abstentions (Françoise DURAND, Magalie PEZZOTTA, Fabienne PIRON)

3 votes Pour (Andrée CARRIER, Renaud DUMAY, Fabrice RAPHANEL)

REJETTE la proposition de transfert de propriété au profit du Département du tènement du collège « Bel Air »

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2023.06.28.11 – Mise à disposition à titre gratuit de la salle de la Lyre et de la Halle Chamerat pour le congrès annuel de l'union Départementale des Donneurs de Sang Bénévoles du Département de l'Ain

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

ACCEPTE la mise à disposition à titre gratuit de la Salle de la Lyre, de la Halle Chamerat et de deux estrades à l'Union Départementale des Donneurs de Sang Bénévole du Département de l'Ain pour l'organisation de leur congrès annuel

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2023.06.28.12 – Demande de Subvention DETR – Rénovation des sanitaires du Camping Municipal

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Préfecture au titre de la DETR 2023, pour la Rénovation des sanitaires du camping municipal

APPROUVE le plan de financement au titre de la demande de subvention DETR défini comme suit :

Sources	Libellés	Montant	Taux
Fonds propres		119 189, 60 €	60, 00%
Emprunts			
Sous-total financement			
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR 2023	79 459, 60 €	40, 00%
Etat – autre			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Sous-Total Subventions Publiques			
Total HT		198 648, 99 €	100,00%

N°2023.06.28.13 – Subvention communales 2023 aux associations

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	ANNEE 2023	Vote	Observations
AMICALE DES BOULES THOISSEY/SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE	250,00 €		
AMICALE DES CLASSES EN 8	150,00 €		
APEL SAINTE MARIE	200,00 €		
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	200,00 €		
CHŒUR CONTEMPORAIN CANTALARONNE	250,00 €		Subvention exceptionnelle
CLUB AMICAL DES RETRAITES DE ST-DIDIER/CHAL. ET MOGNEINEIS	200,00 €		
COOPERATIVES SCOLAIRES	1 240,00 €		
CROIX ROUGE FRANCAISE	400,00 €		
DANSE PASSION	300,00 €		Subvention exceptionnelle
DYNAMIQUE DESIDERIENNE	250,00 €	1 abstention (A.BROYER)	
ESVS PETANQUE THOISSEY	200,00 €		
ENTENTE TENNIS CLUB VAL DE SAONE CHALARONNE	200,00 €		
ESVS TSDI FOOT	300,00 €		
FNACA	200,00 €		
LA LYRE DE SAINT DIDIER SUR CHALARONNE – BATTERIE FANFARE	500,00 €	1 abstention (R.DUMAY)	Subvention exceptionnelle
LA MOUCHETTE	200,00 €		
OCCE RASED	240,00 €		
SOCIETE DE CHASSE DE ST-DIDIER/CHALARONNE	200,00 €		
YOGA CHALARONNE	150,00 €		
TOTAL SUBVENTIONS	5 630,00 €		

AUTORISE le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

N°2023.06.28.14 – Décision modificative n°1

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
Article (Chap.) - Opér	Budget primitif	Décision modificative 1	Total	Article (Chap.) Opération	Budget primitif	Décision modificative 1	Total
2132 (21) - 311 : Imme de rapport	15 000, 00	10 800,00	25 800, 00				
2135 (21) - 30: Installations généra agencements, aménagements constructions	0, 00	4 300, 00	4 300, 00				
020 (020) : Dép imprévues	40 000, 00	-15 100,00	24 900, 00				
		0,00					

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DÉCIDE de procéder à la décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2023 pour le budget principal de la Commune telle que détaillée dans le tableau figurant ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision

N°2023.06.28.15 – Création d'emplois non permanents au Centre de loisirs – Accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

CRÉÉ des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité selon le tableau suivant :

TABLEAU DES EMPLOIS SAISONNIERS					
Filière	Grade	Affectation	Durée	Catégorie	Temps de travail
Technique	Adjoint technique territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 10 juillet au 29 décembre	C	10h
Animation	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 3 juillet au 31 août 2023	C	35h
	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 3 juillet au 29 septembre 2023	C	35h
	Adjoint d'animation territorial	Périscolaire, ACM, Restauration	Du 3 juillet au 29 décembre	C	35h

DIT que les dépenses seront inscrites en section de fonctionnement du budget principal

N°2023.06.28.16 – Signature de la Charte Label Loisirs Equitable avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

APPROUVE le projet de Charte

AUTORISE le Maire à signer la Charte et tous documents nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci

N°2023.06.28.17 – Compte rendu des attributions exercées de l'organe délibérant

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité**

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Maire par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant en € TTC
26/05/2023	France DAE	Saint-Raphaël	Paire d'électrodes mixtes pour défibrillateur	94,80 €
04/05/2023	Signaux GIROD	Charnay les Mâcon	Panneaux carrés avec fléchage	1 380,30 €
05/06/2023	Ariane Signalétique	Saint-Didier-sur-Chalaronne	Plaque professionnelle Julie ARNAUD	244,43 €
08/06/2023	GROUPE BAYARD	Villefranche/Saône	Abonnement livres Ecole Dolto	398,00 €
07/06/2023	Signaux GIROD	Charnay les Mâcon	Panneau "Sens interdit" + Miroir	443,09 €
09/06/2023	La voix de l'Ain	Avesnes sur Helpe	Renouvellement abonnement papier et numérique	89,00 €
09/06/2023	ENEDIS	Valence	Raccordement Place des Halles	554,70 €
09/06/2023	ENEDIS	Valence	Raccordement Place de la Culture	1 331,28 €
15/06/2023	ERIC BERNET	Feillens	Insertion des flyers Esti'Val de Saône 2023 - Facebook et site	195,00 €
16/06/2023	SIGNASOLUTION	Saint André de Bâgé	Abri bus sur mesure	21 528,00 €
14/06/2023	SPVI	Civrieux	Sirène intérieure sans fil bidirectionnelle	528,00 €
16/06/2023	USDSP	Bourg en Bresse	Dispositif Prévisionnel de Secours	410,00 €
16/06/2023	SIEA	Bourg en Bresse	Plan de financement Parking Place de la Mairie	7 620,92 €
19/06/2023	Sodexo	Saint Didier sur Chalaronne	Buffet dinatoire 60 personnes	188,63 €
15/06/2023	NOREMAT	Arnas	Fléau fixa-speed - Vis d'assemblage - Écrou de sécurité -	457,08 €
19/06/2023	ADELYA	St Priest	Fournitures d'hygiène	4 415,66 €
10/03/2023	Sanithermic	Saint-Didier-sur-Chalaronne	Travaux de plomberie et sanitaire Local Ex Mutuelle	2 304,00 €
22/06/2023	GARRY	Mâcon	Filtre à air - Lanceur complet - Tondeuse ETESIA	238,98 €
21/06/2023	CARTILLIER Terrassement	Montceaux	Chantier Allée de Crénans - Enrochement -	480,00 €
27/06/2023	CABINET PETIT	Lyon	Réponse recours gracieux	900,00 €

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant en € TTC
27/06/2023	L'Atelier Hifi	Charnay les Mâcon	Sonorisation autonome sur batterie	1 404,00 €
26/06/2023	PVP	Digoin	Plaques numérotées 44 / 46 / 336 / 647	125,28 €
19/06/2023	ATECH	Cholet	Barrières florale HEDERA	3 066,00 €

N°2023.06.28.18 – Compte-rendu des autorisations d'urbanisme délivrées

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE des autorisations d'urbanisme délivrées par Monsieur le Maire ci-dessous :

A. Déclarations d'intention d'aliéner

Date	N° de DIA	Parcelles	Adresse
01/06/2023	001 348 23 V0014	AO 724 AO 727	535 Route de Bourg Route de Bourg
26/05/2023	001 348 23 V0015	AR 197	618 Rue de Crénans
19/05/2023	001 348 23 V0016	ZY 361 ZY 367	Chemin de Valenciennes Chemin de Valenciennes
26/04/2023	001 348 23 V0017	ZW 212	Les Huguets
23/05/2023	001 348 23 V0018	AO 049 AO 050	Rue de la Libération Rue de la Libération
21/06/2023	001 348 23 V0019	AR 065	Rue de Crénans

B. Autorisations du Droit des Sols

N°	Nom	Date de dépôt	Date limite avant accord ou rejet tacite	Objet
DP 23 V0071	LONGEPIERRE Marie-Claude	02/06/2023	01/07/2023	Réaménagement complet du logement avec modifications des façades et suppression de la véranda - Remplacement des menuiseries extérieures - Réalisation d'une isolation par l'extérieur -
DP 23 V0072	R & D Électricité	05/06/2023	04/07/2023	Installation de panneaux photovoltaïques en toiture
DP 23 V0073	PIAT Catherine	05/06/2023	04/07/2023	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
DP 23 V0024	PIERROT Valentin	03/06/2023	02/07/2023	Extension d'une maison
DP 23 V0074	Société P.I.E.	05/06/2023	04/07/2023	Installation de panneaux photovoltaïques

N°	Nom	Date de dépôt	Date limite avant accord ou rejet tacite	Objet
DP 23 V0075	PORRET-BLANC Georges	06/06/2023	05/07/2023	Piscine enterrée
PC 23 V0025	BERNIGAUD Manon	06/06/2023	05/08/2023	Changement de destination d'une grange en habitation sans modification du volume existant + création d'ouvertures en façade Nord Sud et Ouest
DP 23 V0076	PRICAK Françoise	09/06/2023	16/06/2023	Véranda de 15 m ² environ sur terrasse existante
DP 23 V0077	COTTET René	14/06/2023	16/06/2023	Surévaluation du mur de clôture existant sur une hauteur maximale de deux mètres avec ravalement de façade + Changement du portail et portillon sans modification de son emplacement
DP 23 V0078	CARDI Robert	14/06/2023	16/06/2023	Régularisation d'un bassin enterré de dimension 5*10 Profondeur 100 / 190 Structure béton armé Liner Bleu ciel 75 /100
DP 23 V0079	JM ELEC	14/06/2023	13/07/2023	Pose de panneaux solaires sur la toiture du garage
DP 23 V0080	BOURALY Jean-Philippe	13/06/2023	12/07/2023	Pose de panneaux solaires sur la toiture du garage
PC 23 V0026	BELSITO Kévin	19/06/2023	18/08/2023	Construction d'une maison individuelle
DP 23 V0081	COLOMBANI Joseph	23/06/2023	22/07/2023	Régularisation d'un bassin enterré de type piscine
DP 23 V0082	GIDON Nicolas	26/06/2023	25/07/2023	Rénovation de toiture

Fait à Saint-Didier-sur-Chalaronne, le 28 juin 2023

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Renaud DUMAY

Christophe BOUQUIN-JAFFRE